

**Attention :** Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

**Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.**

**COMMISSION D'AIDE ET DE CONTROLE  
DES CLUBS FEDERAUX**

**RELEVÉ DE DECISIONS N°8 DU 1ER JUILLET 2021**

**SAISON 2020/2021**

**Présents :**

Benjamin SCHLICKLIN, Président

Philippe MANIEL, Félix MUTIO, Thibault PORTALEZ, Robert VINCENT

**Excusés :**

Thierry CHIRON, Christine LOMBARD, Joris ROUGIER

**Assiste :**

Alicia RICHARD (Juriste et chargée de mission DNACG)

---

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres au siège de la FFvolley et par visioconférence.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de trois clubs évoluant en championnat Elite au cours de la saison 2020/2021 ou amené à évoluer dans ces championnats lors de la saison 2021/2022.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

## **ISTRES PROVENCE VOLLEY**

- D'accepter la candidature du Club à l'accession au championnat Elite pour la saison 2021/2022 ;
- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2021/2022 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

## **ASUL LYON VOLLEY BALL**

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2021/2022 ;
- Demande complémentaire ;
- Préconisation.

## **MUNICIPAL OLYMPIQUE DE MOUGINS**

- D'accepter la candidature du Club à l'accession au championnat Elite pour la saison 2021/2022 ;
- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2021/2022 ;
- Avertissements ;
- Préconisations.

**Benjamin SCHLICKLIN**  
Président de la CACCF

